

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 7 novembre 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*Madame Diane Bilodeau
Madame Denise Lapierre
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux
Madame Suzy Breton
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présent, Monsieur Patrick Côté, directeur général & secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption des procès-verbaux*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Adoption du règlement du Code d'éthique et déontologie des élus municipaux*
8. *Rapport du maire sur la situation financière*
9. *Répartition des tâches pour les membres du conseil 2011-2012*
10. *Adoption du calendrier 2012 des séances du conseil municipal*
11. *Planification des séances de travail et de l'adoption des prévisions budgétaires 2012*
12. *Gestion des eaux pluviales exigées par le MDDEP*
13. *Suivi dossier CPE*
14. *Déchetterie municipale*
15. *Développement Lapierre-Tanguay 2^{ème} phase et demande d'exclusion à la zone agricole*
16. *Achat camion Chevrolet Colorado*
17. *Premier répondant*
18. *Demande de dérogation mineure de M. Richard Martineau*
19. *Varia : A- Gervaisien
B- Sapin de Noël
C- Garage
D- Dépôt du budget des loisirs 2012*
20. *Levée de l'assemblée*

111101

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

111102 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

111103 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois d'octobre tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	<i>22 088.64\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>96 517.74\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>36 589.74\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>13 750.87\$</i>
<i>Santé & Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>200.00\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>3 432.19\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>26 294.75\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>_____ 0\$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i><u>198 873.93\$</u></i>

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Marché du Cœur de Bellechasse*
Objet : Remerciement

Une lettre de remerciement est adressée à la municipalité pour leur collaboration lors de cet évènement en juillet et septembre 2011.

5.2 *Jeunesse, J'écoute*
Objet : Demande d'aide financière

111104 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais verse un montant de 150,00\$ à l'Organisme Jeunesse, J'écoute en guise d'aide financière pour l'année 2011.

Adopté unanimement

5.3 *Entraide Solidarité Bellechasse*
Objet : Souper dansant

111105 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse un don de 50,00\$ à Entraide Solidarité Bellechasse pour cet évènement.

Adopté unanimement

5.4 *Tournoi de golf de Saint-Gervais*
Objet : Remerciement

Le comité du tournoi de golf et les loisirs remercient la municipalité pour leur commandite et leur implication lors de cet évènement.

5.5 *Fabrique de Saint-Gervais*
Objet : Publication du feuillet paroissial

111106 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais renouvelle sa publicité dans le Feuillet paroissial de Saint-Gervais au coût de 100.00\$ par année.

Adopté unanimement

5.6 *Opération Nez rouge Bellechasse*
Objet : Demande de commandite

111107 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité commandite l'Opération Nez rouge Bellechasse au montant de 200,00\$ pour l'année 2011

Adopté unanimement

5.7 *Chambre de Commerce et d'entreprise de Bellechasse*
Objet : Soirée reconnaissance aux entreprises touristiques

111108 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 2 cartes au coût de 75,00\$ chacune pour cette soirée.

Adopté unanimement

5.8 *Cueillette de la Solidarité*
Objet : Demande de commandite

Aucun appui financier ne sera octroyé étant donné que nous offrons déjà ce service dans notre municipalité

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée

7. ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX (295-11)

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été préalablement donné, soit à la séance ordinaire du Conseil tenu le 3 octobre 2011.

ATTENDU QUE les formalités prévues à la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées.

EN CONSÉQUENCE,

111109 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE le règlement 295-11 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux soit adopté.

Adopté unanimement

8. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

111110 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE le rapport du maire soit déposé à la table du conseil et publié à chaque adresse civique dans Le Gervaisien et sur le site WEB de la municipalité.

Adopté unanimement

9. RÉPARTITION DES TÂCHES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2011-2012

111111 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal se répartissent la liste des tâches comme suit :

Administration générale : -Gilles Nadeau

Bibliothèque municipale : -Daniel Nadeau

Les Loisirs St-Gervais Inc. : -Denise Lapierre
-Suzy Breton

Sécurité publique
& Croix-Rouge : -Daniel Nadeau

Travaux publics : -Jean-Marc Lemieux
-Francis Lemieux

Comité Vision Sécurité 279 -Daniel Nadeau

Assainissement & Aqueduc : -Gilles Nadeau

Urbanisme & Zonage : -Francis Lemieux
Corporation de développement -Diane Bilodeau
De Saint-Gervais : -Denise Lapierre

Matières résiduelles : -Francis Lemieux

Regroupement de Femmes
De Bellechasse : -Suzy Breton

Comité des sinistrés : -Gilles Nadeau
-Daniel Nadeau

Office municipal habitation : -Gilles Nadeau

Projet de Centre de Petite Enfance : -Gilles Nadeau

Adopté unanimement

111112 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE Madame Diane Bilodeau est nommée mairesse suppléante et qu'elle est autorisée à siéger à la table des maires de la M.R.C. de Bellechasse en cas d'absence du maire.

Adopté unanimement

10. ADOPTION DU CALENDRIER 2012 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

111113 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h.

<i>-9 janvier</i>	<i>-6 février</i>	<i>-5 mars</i>
<i>-2 avril</i>	<i>-7 mai</i>	<i>-4 juin</i>
<i>-9 juillet</i>	<i>-20 août</i>	<i>-10 septembre</i>
<i>-1 octobre</i>	<i>-5 novembre</i>	<i>-3 décembre</i>

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

QUE la présente résolution annule et abroge tous les règlements ou résolutions antérieures.

Adopté unanimement

11. PLANIFICATION DES SÉANCES DE TRAVAIL ET DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

La prochaine rencontre de travail pour la préparation des prévisions budgétaires sera le 28 novembre 2011, à 19 h.

L'adoption des prévisions budgétaires sera le 19 décembre 2011, à 19 h.

12. GESTION DES EAUX PLUVIALES EXIGÉES PAR LE MDDEP

111114 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité donne un mandat à la firme GENIVAR pour l'étude sur la gestion des eaux pluviales en lien avec le projet domiciliaire phase 2

Adopté unanimement

13. SUIVI DOSSIER CPE

Les appels de projet sont ouverts depuis le 24 octobre 2011. Nous continuons la préparation notre dossier et il devra être déposé avant le 24 février 2012. Les CPE choisis seront connus en avril 2012.

14. DÉCHETTERIE MUNICIPALE

On regarde la possibilité d'allonger les heures d'ouverture en 2012 afin d'améliorer le service à la population. Un suivi sera fait au printemps 2012

15. DÉVELOPPEMENT LAPIERRE-TANGUAY 2^{IÈME} PHASE ET DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE

111115 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE le maire soit autorisé à signer la promesse de vente entre la Municipalité et M. Martin Lapierre pour l'acquisition d'une parcelle de terrain lot # 4 399 712 et entre la Municipalité et M. Guy Tanguay pour l'acquisition d'une parcelle de terrain lot # 3 197 828 pour un éventuel développement domiciliaire, tel que présenté aux membres du conseil ainsi qu'à Messieurs Lapierre et Tanguay.

Adopté unanimement

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais n'aura plus d'endroits disponibles pour la construction résidentielle d'ici au plus deux ans;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait des approches auprès de contribuables près du périmètre urbain situé en zone agricole pour une demande d'exclusion de la zone agricole;

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu une promesse de vente avec les agriculteurs concernés par la demande d'exclusion, lot # 4 399 712 et lot # 3 197 828;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot # 3 199 548 concerné par la demande d'exclusion

ATTENDU QUE la demande sera adressée à la M.R.C. de Bellechasse pour appui selon l'article 62 de la Loi;

ATTENDU QUE la Municipalité a analysé cette demande en tenant compte également de l'article 62 de la Loi;

111116 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais désire informer la Commission de la protection du territoire agricole du Québec que soit exclue de la zone agricole une superficie d'environ 175 000 pieds carrés et identifiés par le lot 4 399 712 du cadastre du Québec; une superficie d'environ 150 000 pieds carrés et identifiés par le lot 3 197 828 du cadastre du Québec et une superficie d'environ 150 000 pieds carrés et identifiés par le lot 3 199 548.

Adopté unanimement

16. ACHAT CAMION CHEVROLET COLORADO

111117 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMEIX

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète un camion Chevrolet Colorado LS 2007 au coût de 10 000,00\$ plus taxes applicable

Adopté unanimement

17. PREMIER RÉPONDANT

111118 IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 2 radios portatives au coût de 800,00\$ chacun afin de remplacer ceux désuets.

Adopté unanimement

18. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. RICHARD MARTINEAU

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à construire un garage de 9,75 mètres par 7,92 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée vise à ne pas respecter la superficie totale d'un bâtiment complémentaire, soit 55 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale du terrain, soit 16 265 pieds carrés permet la superficie de l'agrandissement sans nuire aux voisins;

CONSIDÉRANT QUE la marge arrière du terrain est totalement boisée

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale du garage serait de 77 mètres carrés, soit une dérogation de 22 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE les distances séparatrices seront respectées suite à l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme accepte la demande et recommande à la municipalité d'accorder par résolution une dérogation mineure à notre règlement de zonage.

11119

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la demande de dérogation mineure de Monsieur Richard Martineau tel que demandé

Adopté unanimement

19. VARIA

A- Gervaisien

11120

IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle l'entente avec Gestion Dynamique au coût de 77,00\$ pour la parution d'un article dans la section spéciale « Vœux des Fêtes ».

Adopté unanimement

B- Sapin de Noël

Un sapin de Noël sera installé comme l'an passé au parc promenade des sœurs.

C- Garage

Un garage de 12 pieds par 20 pieds a été donné aux loisirs. Les employés municipaux le déménageront au centre socio culturel.

D- Dépôt du budget des loisirs 2012

Le budget 2012 des loisirs a été déposé à la municipalité.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 7 novembre 2011.

*Patrick Côté
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

20. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

111121

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 9h30.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Patrick Côté, directeur général
& Secrétaire-trésorier*